



Le 26 octobre 2017

Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) :

Le Comité de pilotage valide les zones de passage préférentielles

Le Comité de pilotage de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) qui s'est tenu le 26 octobre a conclu à l'adoption des zones de passage préférentielles qui accueilleront les tracés des trois tronçons prioritaires de la ligne nouvelle :

- La zone Paris-Mantes Sud, au Sud de Poissy, s'agissant du faisceau Paris-Mantes ;
- La zone Rouen-Yvetot Est C, avec tunnel pour la traversée de la Seine et de l'agglomération rouennaise. Le Comité de pilotage a également validé la réalisation de travaux hors LNPN sur la section Motteville-Harfleur permettant d'accélérer la vitesse des trains ;
- Concernant la zone Mantes Evreux, sur la partie entre Mantes et la traversée de l'Eure, c'est la zone Sud qui a été retenue. Pour la traversée de l'Eure, les zones centre et Nord sont privilégiées. Enfin, pour la partie entre l'Eure et Evreux, la zone Sud est privilégiée, de façon à pouvoir créer une nouvelle gare soit dans le secteur de Nétreville, soit dans le secteur de Coudray.

Le comité de pilotage a été l'occasion de rappeler les objectifs de la LNPN : améliorer la fiabilité et la robustesse des dessertes, réduire les temps de parcours, augmenter la capacité tant pour les trains de voyageurs que pour les trains de fret par libération de capacité sur la ligne historique. La nécessité d'une réalisation des trois sections intégralement et sans nouveau phasage a été réaffirmée et confirmée par l'Etat.

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Frédéric Sanchez, Président de la Métropole de Rouen Normandie, Joël Bruneau, Président de la Communauté urbaine Caen la mer, et Luc Lemonnier, Président de la Communauté de l'Agglomération Havraise, se félicitent de ces choix qu'ils ont portés ensemble auprès de l'Etat. Cette décision permet à ce projet essentiel pour la Normandie d'avancer selon le calendrier prévu, à savoir une réalisation des sections prioritaires d'ici à 2030.

A l'occasion du comité de pilotage, Hervé Morin a rappelé l'engagement de la Région à financer l'intégralité des études sur l'aménagement des barreaux Rouen-Evreux et Rouen-Bernay, à la jonction « du Y » de la LNPN. Cette mobilisation financière de 20 millions d'euros a pour objectif d'accélérer l'aménagement de ces tronçons qui ne sont pas inclus dans la phase prioritaire du projet mais qui permettront de raccourcir significativement les temps de trajets entre la capitale et les principaux pôles urbains de la Normandie.

Contacts presse :

Région Normandie :

Charlotte Chanteloup

02 31 06 98 96
charlotte.chanteloup@normandie.fr

Laure Wattinne

02 31 06 78 96
laure.wattinne@normandie.fr

**Communauté de
l'Agglomération Havraise :**

Céline Poizat

02 35 19 47 19
celine.poizat@lehavre.fr

Sébastien Vau-Rihal

02 35 19 43 41
sebastien.vau-rihal@lehavre.fr

**Communauté urbaine
Caen la mer :**

Marc Thébault :

02 31 39 40 56
m.thebault@caenlamer.fr

**Métropole de Rouen
Normandie :**

Perrine Binet :

02 32 76 84 24 -
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr